

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
ASSOCIATION NOVAGRI
CONVENTION DE PARTENARIAT « FERME EN VILLE GRAVELINES 2024 »

Monsieur Alain BOONEFAES, expose au Conseil :

L'Association NOVAGRI, avec la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) et les jeunes agriculteurs du Nord, organise chaque année un événement de promotion de l'agriculture locale dans le département du Nord : l'opération « Ferme en ville ».

Cette opération consiste à implanter durant 3 jours une ferme en plein cœur de ville, en partenariat avec les agriculteurs locaux, ouverte et gratuite à tous, comprenant la mise en place d'animations pédagogiques et ludiques pour les familles et la création de moments de rencontres, d'échanges et de convivialité entre acteurs du monde agricole.

Après avoir organisé cette manifestation en 2019 à laquelle plus de 22 000 visiteurs ont pris part, l'Association NOVAGRI propose que la prochaine édition de « Ferme en ville » se tienne à Gravelines **du 31 Mai au 02 Juin 2024**.

La Ville de Gravelines entend apporter son soutien à cet événement dont les objectifs sont de renouer des liens de proximité avec les citoyens, les enfants et les élus, faire découvrir l'agriculture de notre région et rapprocher l'agriculture de la ville et mettre en valeur les productions des agriculteurs locaux.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de conclure une convention de partenariat avec l'Association NOVAGRI, pour fixer les modalités d'organisation de la manifestation et les engagements de chaque partie.

Il est également proposé au Conseil Municipal de contribuer financièrement à cet événement en octroyant à l'Association une subvention d'un montant de **20 000 euros**.

La Commission Extra-Municipale « Animation et Evénements de la Ville » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

**République Française
Département du Nord
Ville de GRAVELINES**

**EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord**

Conseil Municipal convoqué le : 05 Avril 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024 – 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN à partir de 18h50, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFUIT, jusqu'à 18h50,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

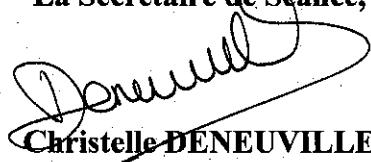
Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGÈ, Conseiller Municipal.

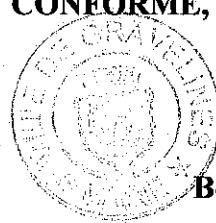
- Le Conseil Municipal,
- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
 - Approuve cette proposition ;
 - Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer la convention de subventionnement et de partenariat à intervenir et toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
 - La dépense sera imputée à l'Article **65748** – Sous-Fonction **022** du Budget ;
 - **ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 11 AVRIL 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 15 AVR. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 15 AVR. 2024